



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale et Greffière-trésorière, de la susdite municipalité, à l'effet que :

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal*, le rôle de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé le 21 janvier 2025 au bureau municipal, situé au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux disposition du Code municipal du Québec;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton, selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 21^e jour du mois de janvier 2025.



Caroline Lamothe, DMA
Directrice générale et Greffière-trésorière